

neure, Jean-Baptiste d'Estimauville, écuyer, Josephthe Drapeau, son épouse, Demoiselles Angélique Flavie Drapeau, Marguerite-Josephthe Drapeau, Luce-Gertrude Drapeau et Marie-Adélaïde Drapeau, filles majeures, seigneures des fiefs et seigneuries.....”

En 1834, les concessions étaient consenties par “ mademoiselle ” Luce-Gertrude Drapeau “ agissant tant pour elle-même et son dit époux, (Thomas Casault, notaire à Kamouraska), que comme procureur de Dame Marie-Joseph Drapeau, veuve de Jean-Baptiste d'Estimauville (officier de Les Voltigeurs, en 1812, résidait à Montréal), des Demoiselles Flavie Angélique et Louise-Angèle Drapeau (mortes célibataires), Josephthe-Marguerite Drapeau, épouse de Pierre Garon, Ecuyer, Notaire, et Dame Adélaïde Drapeau, veuve de feu Augustin Kelly, seigneures pour chacune un sixième des fiefs et seigneuries de.....”

Madame Drapeau-Casault a administré durant plus de quarante ans les biens patrimoniaux de Rimouski. Fille, épouse et veuve, son administration a toujours été marquée au coin de la plus saine justice ; tous ceux qui l'ont connue—et j'ai eu cet honneur durant les dernières années de son existence—ont pû remarquer sa haute intelligence, son esprit pratique. De nature généreuse et toujours prête à rendre service, ce n'est point exagérer que de dire qu'elle a été la Providence de son censitaire. Un exemple, entre cent, que je me permets citer : La paroisse de Sainte-Luce venait d'élever l'une des plus belles églises en pierre que l'on pouvait alors voir dans nos campagnes, et pour témoigner de l'estime que ses habitants portaient à leur dame suzeraine, avaient demandé que l'église qu'ils avaient édifiée au prix de nombreux sacrifices, fut placée sous le vocable de sainte Luce. Madame Casault répondit à cette délicate attention par le don d'un superbe tableau, dû au pinceau de l'un des meilleurs artistes que le Canada ait produits :